

Mon dossier de location

Voilà les documents à joindre pour effectuer ton dossier de location. Certains documents varient en fonction de la régie ou du/de la propriétaire.

☐ **Pièce d'identité ou permis de séjour**

Si tu es de nationalité suisse, tu dois joindre une copie de ta pièce d'identité. Si tu es d'une autre nationalité, Il faut fournir une copie de ton permis B, C, G, L ou l'attestation qui certifie que tu as l'autorisation de résider en Suisse.

☐ **Attestation de l'extrait du registre des poursuites**

Tu peux la commander en ligne sur le site de ton canton.

Ça prend en général 1 à 3 jours, donc, tu peux la commander en avance pour être prêt·e à donner ton dossier tout de suite. Attention, cette attestation est valable 3 mois.

☐ **Fiche de salaire des 3 derniers mois**

Le-la bailleur·se les demande pour s'assurer que tu es en mesure de payer le loyer. En général, ton salaire net devrait être équivalent à 3x le montant du loyer. Si ce n'est pas le cas, tu peux avoir un·e garant·e qui s'engage à payer ton loyer si tu ne le fais pas (voir ci-dessous).

Il est souvent difficile de se démarquer face aux autres candidatures, pour mettre toutes les chances de ton côté, tu peux ajouter :

☐ **Une lettre de motivation**

Tu peux expliquer pourquoi tu souhaites cet appartement, ce qui t'a plu, en quoi il se différencie des autres appartements que tu as vu...

Tu peux également dire ce que tu as mis dans ton dossier, et mettre en avant les documents qui ne sont pas obligatoires pour te démarquer et montrer que tu es motivé·e.

☐ **Une copie de votre police d'Assurance Responsabilité Civile**

L'assurance Responsabilité Civile (RC) permet de te couvrir en cas de dommages à un tiers ou à ses biens. Ce n'est pas obligatoire pour chaque régie ou propriétaire, mais souvent apprécié.

☐ **Une attestation que tu as un·e garant·e ainsi que ses informations**

Un·e garant·e est une personne qui s'engage à payé tes loyers si tu ne le fais pas. C'est optionnel, mais si tes revenus sont inférieurs à 3x le montant du loyer, ou si tu es étudiant·e, ça peut être très pratique.

Si tu as un·e garant·e, il faut fournir :

- ☐ Une attestation du/de la garant·equi affirme s'engager à couvrir tes loyers impayés
- ☐ Une copie de sa carte d'identité/ de son permis de séjour
- ☐ Ses trois dernières fiches de salaire
- ☐ Son Attestation de l'extrait du registre des poursuites

☐ **Des références**

Ce sont des personnes que le·la ballieur·se peut contacter pour s'assurer que tu es une personne fiable. Tu peux mettre des personnes en qui tu as confiance, et qui diront du bien de toi. Tu peux par exemple mettre ton·ta ancien·ne ballieur·se ou ton employeur·se.